



Délibération

Envoyé en préfecture le 16/10/2018  
Reçu en préfecture le 16/10/2018  
Affiché le   
ID : 017-211704150-20180926-2018\_121RAPDSP-DE

## CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2018

### 2018 - 121 RAPPORT D'ACTIVITES 2017 DES DELEGATIONS DE SERVICES PUBLICS ET DES SERVICES EXPLOITES EN REGIES - COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

**Président de séance :** Monsieur Jean-Philippe MACHON

**Présents : 31**

Jean-Philippe MACHON, Marie-Line CHEMINADE, Jean-Pierre ROUDIER, Nelly VEILLET, Bruno DRAPRON, Françoise BLEYNIE, Frédéric NEVEU, Liliane ARNAUD, Marcel GINOUX, Céline VIOLLET, Dominique ARNAUD, Annie TENDRON, Gérard DESRENTE, Jacques LOUBIERE, Dominique DEREN, Christian SCHMITT, Christian BERTHELOT, Marylise MOREAU, Philippe CREACHCADEC, Nicolas GAZEAU, Caroline AUDOUIN, Claire CHATELAIS, Mélissa TROUVE, Aziz BACHOUR, Erol URAL, François EHLINGER, Philippe CALLAUD, Laurence HENRY, Renée BENCHIMOL-LAURIBE, Josette GROLEAU, Serge MAUPOUET.

**Excusés ayant donné pouvoir : 3**

Danièle COMBY à Jean-Philippe MACHON, Jean ENGELKING à Christian SCHMITT, Brigitte FAVREAU à Josette GROLEAU.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Philippe CREACHCADEC.

**Date de la convocation :** 20 septembre 2018.

**Date d'affichage :** 16 OCT. 2018

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui impose aux titulaires d'un contrat de délégation de service public de transmettre chaque année un rapport retraçant les modalités d'exécution, analysant la qualité du service et permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public,

Vu l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui précise que les rapports d'activité des délégataires et ceux des représentants des régies dotées de l'autonomie financière sont examinés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) et qui prévoit que le Président de la CCSPL présente annuellement au Conseil municipal les travaux de l'année précédente,

Considérant que la Ville a décidé de confier par contrat de délégation de service public les services de l'eau, de l'assainissement, du camping et du stationnement,

Considérant que la Ville exploite en régie des services dotés de l'autonomie financière, le golf et les foires et salons,

Considérant qu'il appartient au président de la CCSPL de présenter l'ensemble de ces rapports de l'année 2017 en séance publique,



Considérant l'avis de la CCSPL réunie le mardi 11 septembre 2018,

Après consultation de la Commission « Gérer » du jeudi 13 septembre 2018,

Il est proposé au Conseil Municipal de :

Prendre acte :

- De la communication de ces documents au titre de l'année 2017,
- De l'état des travaux réalisés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de l'état des travaux réalisés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Les conclusions du rapport,  
mises aux voix, sont adoptées.  
Pour extrait conforme,

Le Maire,

  
Jean-Philippe MACHON

En application des dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



## VILLE de SAINTES

### PROCES VERBAL de la COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

du Mardi 11 septembre 2018

Membres de la Commission présents : *M<sup>me</sup> Cheminade, M. Gineux, M. Desperle,  
M. Nalineau (assoc. fo. des consommateurs), M. Gilliard (UFC  
de choisir), M<sup>me</sup> Benclimol (maire), M. Arnaud*

Membres de la Commission absents : *—*

Membres de la Commission excusés : *M. Pichon, M<sup>me</sup> Arnaud, M. Noveau,  
M. Koffi (Jeune chambre économique de Saintes), M.  
Lordin (assoc. pour l'information et la défense des consommateurs salariés),  
M. Le Belle (Saintes Shopping).*

\*\*\*

Question n° 1 : Service Public de Stationnement. Examen du rapport d'activité 2017.

Avis de la Commission →

*3 abstentions : M. Nalineau, M. Gilliard, (associations).  
M<sup>me</sup> Benclimol (maire) (conseillère municipale)*

*4 avis favorables des élus.*

Question n° 2 : Services Publics Eau et Assainissement. Examen des rapports d'activités 2017.

Avis de la Commission →

*Eau : 1 abstention de M<sup>me</sup> Benclimol (maire)  
6 avis favorables des associations et élus.*

*Assainissement : 1 abstention de M<sup>me</sup> Benclimol (maire).  
6 avis favorables des associations et élus.*



Question n° 3 : Services Publics Eau et Assainissement. Examen du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement.

Avis de la Commission →

1 abstention de M. Benoît Laroche  
6 avis favorables des associations et élus

Question n° 4 : Service Public du Camping. Examen du rapport d'activité 2017.

Avis de la Commission →

7 avis favorables de l'ensemble des membres de la  
CCSPZ

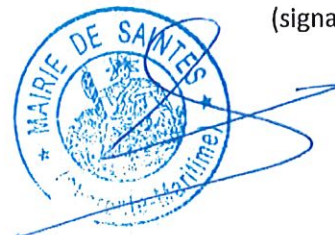
Question n° 5 : Golf, foire & salon. Examen des budgets annexes 2017.

Avis de la Commission →

7 avis favorables de l'ensemble des membres de la CCSPZ.  
Pas de vote pour la "foire & salon" pas de présentation.

Questions diverses :

Marie-Line CHEMINADE  
Suppléante du Président,  
(signature)



## Présentation de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

### Objectifs et missions

Selon la loi (article L 1413-1 du Code général des collectivités territoriales), les CCSPL examinent chaque année :

- les rapports annuels établis par les délégataires des services publics ;
- les rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, d'assainissement,
- le bilan d'activité des services exploités en régie

### Les services publics concernés par la CCSPL de saintes sont :

| THEME          | SOCIETE                 | TYPE DE DSP                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | DEBUT      | FIN        |
|----------------|-------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| Eau            | Agur                    | Régie Intéressée                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 01/01/2014 | 31/12/2023 |
| Assainissement | Véolia                  | Régie Intéressée                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 01/01/2014 | 31/12/2023 |
| Camping        | Camping au fil de l'eau | Affermage                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 02/01/2013 | 02/02/2019 |
| Stationnement  | omniparc groupe Q-Park  | <p><b><u>Concession :</u></b><br/>                     La conception, le financement, la réalisation et l'exploitation du parc de stationnement Centre-Ville</p> <p><b><u>Affermage :</u></b><br/>                     La rénovation et l'exploitation des parcs de stationnement St Pierre et Bois d'Amour</p> | 01/01/2006 | 31/12/2036 |

### Composition

|                                  |                                                                         |
|----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| Monsieur Jean-Philippe MACHON    | Président                                                               |
| Madame Marie-Line CHEMINADE      | Suppléante du Président Adjointe au Maire                               |
| Madame Liliane ARNAUD            | Conseillère Municipale                                                  |
| Monsieur Marcel GINOUX           | Adjoint au Maire                                                        |
| Monsieur Gérard DESRENTE         | Adjoint au Maire                                                        |
| Monsieur Frédéric NEVEU          | Adjoint au Maire                                                        |
| Monsieur Dominique ARNAUD        | Conseiller Municipal                                                    |
| Madame BENCHIMOL                 | Conseiller Municipal                                                    |
| Monsieur Serge KOFFI - Président | Jeune chambre économique de Saintes                                     |
| Monsieur LEVEILLE                | Association pour l'information et la défense des consommateurs salariés |
| Monsieur Jean-Luc MOULINEAU      | Association F.O. des consommateurs                                      |
| Monsieur Gérard GILLIARD         | UFC Que Choisir                                                         |
| Monsieur Jean-Pierre PUYDOYEUX   | Association Atlantique des Consommateurs Coopérateurs                   |
| Monsieur LE BERRE                | SAINTES SHOPPING                                                        |

**Objectifs : Examen technique et financier des rapports techniques**

Affirmer la commission consultative des services publics locaux comme un partenaire pour améliorer la gestion des services publics locaux. C'est une instance de contrôle de la transparence et de la performance des services publics locaux, via notamment l'examen des comptes rendus techniques et financiers des délégataires, mais aussi comme une instance visant l'amélioration des services publics par la prise en compte du regard de l'utilisateur

**Avis réglementaire sur les rapports annuels 2017**

Pour la production et la distribution de l'eau potable (Agur), la CCSPL note :

- **Chiffres clés**
  - 26 731 habitants desservis
  - 13 158 abonnés
  - 1 unité de production d'eau potable d'une capacité de 24 000 m<sup>3</sup> / jour
  - 7 réservoirs d'une capacité de 11 730 m<sup>3</sup>
  - 340 bornes incendies publics et 79 privées
  - 226.2 km de canalisations de distribution
- **Chiffres abonnés saintais**
  - Volume facturé = 1 571 292 m<sup>3</sup>
  - 13 158 abonnés (+0.3 %)
  - 27 % des abonnés en paiement fractionné (mensualisation ou paiement semestriel)
  - **40 % des abonnés ont été relancés pour non règlement de factures (31 % en 2016)**
- **Production et distribution d'eau**
  - Volumes prélevés : 5 360 074 m<sup>3</sup> (+11.5 %)
  - Volumes exporté SIAP de Chaniers : 103 630 m<sup>3</sup> (-27 %)
  - Volume exporté Syndicat des eaux : 2 528 756 (+20 %)
  - Volume exporté RESE : 9 775 (-15 %)
  - Volume importé : 747 (-97.5 %)
  - Volumes mis en distribution sur le réseau saintais : 2 146 598 m<sup>3</sup> (+2.6 %)
- **Faits Marquants**
  - 1ère année de fonctionnement avec les nouveaux modules d'ultrafiltration. Ces nouvelles membranes sont moins énergivores. Baisse des consommations électriques
  - Mise en place de 16 caméras de surveillance dont 3 caméras thermiques sur la station de Diconche
  - Maintien des certifications ISO 14001 et 50 001
  - En attente du rapport de l'expert sur l'état de vieillissement anormal de certaine tuyauterie inox de l'usine de Diconche (depuis 2016)
  - Intensification de la recherche de fuite avec de nombreuses campagnes de recherche de nuit.
- **Tarifs**
  - Tarif de la redevance eau 2017 pour l'abonnés Saintais : 1.058 € HT/m<sup>3</sup> au 1er janvier 2017 (1.042 € HT en 2016), Soit 206.06 € TTC pour 120 m<sup>3</sup> – conso annuelle moyenne foyer INSEE)
  - Dégrèvements pour fuites (loi Warsmann et délibération ville de Saintes) 62 abonnés / 42 348 m<sup>3</sup> / 136803.10 € TTC
  - Volume total facturé auprès des usagers d'eau potable : 1 585 530 m<sup>3</sup> dont 1 528 922 m<sup>3</sup> auprès des usagers domestiques)
  - **Rémunération totale du régisseur : 1 496 753 €**

Résultat AGUR pour l'eau potable exercice 2016 : 75 993 € (-102 034 € en 2016)



Concernant la performance du service actuel, la commission émet un avis favorable au rapport d'activité

Pour l'assainissement collectif (société Véolia), la CCSPL note :

- **Chiffres clés**
  - 11 942 abonnés pour 24 486 habitants desservis
  - 2 usines de dépollution d'une capacité totale de 40 800 équivalents habitants
  - 284 km de réseau dont 39.7 km de réseau unitaire
  - 55 postes de refoulement
  - 17 déversoirs d'orage
  - 17 bassins de rétention d'eaux pluviales
- **Unités de traitement n°1 : Station d'épuration de Lormont**
  - Volume annuel entrant = 2 159 727 m<sup>3</sup>
  - Volume annuel entrant journalier = 5 901 m<sup>3</sup> /j (capacité 6700 m<sup>3</sup>/j)
  - Volume maximum entrant journalier 22 986 m<sup>3</sup> /j
  - 52 bilans ont été effectués au niveau du rejet au cours de l'année 2016. Ils sont conformes à 100% à l'arrêté préfectoral d'autorisation de rejet dans les conditions normales de fonctionnement.
- **Unités de traitement n°2 : Station d'épuration du Bois Rulaud**
  - Volume annuel entrant = 18 389 m<sup>3</sup> (7421 m<sup>3</sup> en 2015)
  - Volume annuel entrant journalier = 50 m<sup>3</sup> /j (capacité 120 m<sup>3</sup>/j)
  - Volume maximum entrant journalier 301 m<sup>3</sup> /j
  - 2 bilans ont été effectués au niveau du rejet au cours de l'année 2016. Ils sont conformes à 100% à l'arrêté préfectoral d'autorisation de rejet
- **Exploitation**
  - 578 interventions sur le réseau (-9 %)
  - 20 km de canalisations curées
  - 110 désobstructions sur réseau (-20 %)
  - 2 détournages / an et 1 fauchage / an pour les 17 bassins pluviaux
- **Travaux de renouvellement**
  - 1 115 ml de réseau renouvelés (+62 %, 414 ml en 2015)
  - 4 branchements renouvelés
  - 30 opérations de renouvellement d'équipements pour un total de 74 973 € HT
- **Travaux neufs**
  - 91 ml de création de réseau (326 ml en 2015)
  - Réalisation de 24 branchements
- **Faits marquants du service**
  - Lancement du Schéma Directeur d'Assainissement
  - Finalisation du levé topographique du réseau de Saintes (y compris profondeur des regards)
  - Réalisation d'une enquête satisfaction auprès des abonnés
  - Réalisation d'une enquête auprès des restaurateurs sur les rejets de graisse
  - Création et mise en service du PR du Pigeonnier
- **Tarif de la redevance assainissement 2016: 1.195 € HT/m<sup>3</sup>**
  - Soit 1,60 € TTC / m<sup>3</sup> au 1er janvier 2017 – 1.93 € TTC national 2014
  - Soit 211.20 € TTC pour 120 m<sup>3</sup> (184 € TTC / an pour 2015)

Résultat Véolia pour l'assainissement 2016 : - 239 834 € HT (-333 636 € en 2016)

Concernant la performance du service actuel, la commission émet un avis favorable au rapport d'activité

**Pour l'exploitation des parcs de stationnement Q-PARK, la CCSPL note :**

Participation de la ville de 100 000 € à 2008 à 2036 en euros constants

**Chiffres clefs**

- Bois d'Amour (248 places)
  - Recette horaire : 399 147 € TTC + 0.6%
  - Recette abonné : 40 380 € TTC + 10 %
  - Total recette : 439 529 € TTC + 1.4 %
  - Fréquentation horaire : 174 252 h - 0.3 %
  - Ticket horaire moyen : 2.28 € + 0.8 %
  - Nombre d'abonnés moyen : 97 + 23 %
- Parc St Pierre (117 places)
  - Recette abonné : 65 640 € TTC - 3.7 %
  - Nombre d'abonnés : 66 sur 108 places Stable
- Parc Centre-Ville (225 places)
  - Recette horaire : 32 599 € TTC - 1.1 %
  - Recette abonnés : 74 880 € TTC + 15 %
  - Total recette : 107 479 € TTC + 6 %
  - Fréquentation horaire : 11 797 h + 0.5 %
  - Ticket horaire moyen : 2,76 € - 1.8 %
  - Nombre d'abonnés moyen : 123 - 5 %

**Faits marquants**

- Campagne promotionnelle nouveaux abonnés 3 mois en ligne
- Paiement en borne de sortie par carte bancaire
- Partenariat chèques parking avec les commerçants saintais
- chiffre d'affaire 2017 : 614 800 € HT
- Parking Saint Pierre
  - Stabilité du nombre d'abonnés 66 sur 108 places
- Parking Bois d'Amour
  - Recette horaire stable (+0.6 %) ainsi que la fréquentation (-0.3 %).
  - Hausse du nombre d'abonnés (+23 %)
- Parking Centre-Ville
  - Fréquentation horaire stable et légère hausse du nombre d'abonnés
  - Etude est en cours sur l'ouverture aux horaires d'une partie du parking Saint Pierre pour redynamiser le centre-ville et offrir du stationnement au plus près du marché Saint Pierre

Concernant la performance du service actuel, les élus de la commission émettent un avis favorable

**Pour l'exploitation du camping municipal, la CCSPL note :**

**Périmètre du service public et équipements :**

- 6 hectares de parc arboré
- Camping « 3 étoiles »



- 153 Emplacements (120m<sup>2</sup> en moyenne par emplacement)
- 36 bornes électriques
- Piscine (12m x 5m)
- Terrain de pétanque, mini-golf et aire de jeux pour les enfants
- 1km du centre-ville
- 6 emplois (5 saisonniers – 1 temps plein)
- Bâtiments accueil bar restauration et équipements sanitaires
- 18 Vélodie adultes et 4 vélodie enfants en libre-service pour les campeurs et les saints
- Stationnement du petit train touristique avec la possibilité de le prendre le matin au départ du camping jusqu'à la place Bassompierre gratuitement

#### Chiffres clefs

|                          | 2013   | 2014   | 2015   | 2016   | 2017   |
|--------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| campeurs                 | 7 413  | 7 061  | 7 355  | 8 746  | 8 744  |
| nombre de nuitées        | 14 122 | 13 806 | 15 274 | 16 169 | 15 691 |
| durée moyenne par séjour | 1,91   | 1,96   | 2,08   | 1,85   | 1,79   |

#### Origine géographique

|                   | 2015  | 2016  | 2017  |
|-------------------|-------|-------|-------|
| Campeur français  | 4 209 | 4 805 | 4 693 |
| campeur étranger  | 3 146 | 3 912 | 4 051 |
| nuitées français  | 8 818 | 9 521 | 9 144 |
| nuitées étrangers | 6 456 | 6 611 | 6 547 |

**Faits marquants : Plusieurs animations sur le territoire ont généré des publics différents:**

- Festival de musique de l'Abbaye aux Dames
- Festival Coconut Music
- Camps itinérant de plusieurs CLSH

#### Restauration

- Ouverture du restaurant du lundi au samedi avec une carte valorisant la cuisine du terroir du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, soit un peu plus de 2800 couvert sur les 2 mois

Concernant la performance du service actuel la commission émet un avis favorable au rapport d'activité

#### Examen budgets annexes à caractère commercial (recommandations CRC)

#### Foire & Salons

Pas de salon en 2018.